

Privilège—M. Valcourt

• (1530)

Ce matin, on a assisté à la Chambre à un vibrant plaidoyer de la part du chef de l'opposition (M. Turner) sur une question de privilège, sur laquelle je m'adresse aujourd'hui, un vibrant plaidoyer en faveur des principes de démocratie parlementaire. C'est le même bonhomme qui, il y a quelques mois, a demandé à des sénateurs non élus de frustrer la volonté du Parlement.

Des voix: Bravo!

M. Valcourt: Donc, monsieur le Président, dans votre considération de la question, . . .

Une voix: Le Sénat. . .

M. Valcourt: . . . le Sénat, des gens non élus. Mais, voyez-vous, la démocratie du parti libéral, ce sont les intérêts mesquins du parti libéral, non pas les intérêts du peuple, non pas les intérêts des Canadiens, non, les intérêts du parti libéral! Et là, il y a une grosse différence dans la population au pays entre les intérêts du chef du parti libéral, de son parti et de ses ouailles, et ceux de tous les Canadiens.

Et la question que vous avez à déterminer, c'est de savoir si le privilège des députés de cette Chambre a été violé. Et ce qui s'est produit: Je crois que le ministre de la Justice (M. Lewis), ce matin, mon honorable collègue le ministre de la Justice, a étalé clairement devant cette Chambre les circonstances qui ont poussé le gouvernement, hier soir, et le ministre des Finances (M. Wilson), le meilleur qu'on ait jamais connu au pays. . .

Des voix: Oui, oui.

M. Valcourt: . . . à dévoiler d'avance son Budget, contrairement à ce qui avait été prévu, à tout le public canadien.

Une voix: La démocratie directe!

M. Valcourt: Les parlementaires du parti libéral qui m'ont précédé et mes amis les socialistes, eux, se plaignent, monsieur le Président, du fait que ce qui s'est produit et ce qu'il y a de terrible dans le bris de cette tradition parlementaire britannique, c'est que le Budget n'a pas été présenté dans cette Chambre. Et c'est un grief qui me préoccupe également parce que d'ordinaire, selon notre tradition parlementaire, le Budget est livré dans l'enceinte de cette Chambre à tous les élus de tous les Canadiens et Canadiennes et, par le biais de la télévision, aux Canadiens et Canadiennes eux-mêmes, partout au pays.

Mais hier, au Canada, l'intérêt public a été pris d'assaut par une personne qui peut avoir commis un acte criminel. Elle ne s'est pas attaquée au ministre des Finances. Elle ne s'est pas attaquée au ministre de la Justice. Elle s'est attaquée à notre pays. Elle a violé une loi fondamentale de notre pays. Elle a violé une loi criminelle. Elle a volé un document. Parce que c'est bien simple, monsieur le Président, imaginez-vous. . . Avez-

vous entendu ce matin le chef de l'opposition? Les nouveaux principes, les principes. . . En tout cas, le parti libéral, depuis les élections du 21 novembre, a de nouveaux principes. On a un nouveau principe de physique alors que tout ce qui sort peut rentrer. Puis, ce matin, on a eu un nouveau principe en droit criminel, savoir qu'il est correct de voler si les portes ne sont pas barrées. Cela vient du chef de l'opposition. C'est ce qu'il nous a dit ce matin.

Mais le savez-vous, monsieur le Président? Je pense que dans la considération de la question qui est devant vous, vous allez devoir également considérer, bien sûr, les meilleurs intérêts de notre régime parlementaire et la tradition, mais aussi les Canadiens, et les Canadiens qui sont là, qui ont été les témoins de la mesquinerie politique de ces charlatans du pouvoir que sont les libéraux et les socialistes en cravate, ces personnes-là qui ne voient nullement. . . La seule chose qu'ils veulent, ces gens-là. . . ils se foutent de l'intérêt des Canadiens. Les socialistes qui se lamentent toujours que les riches ne sont pas taxés. . . Regardez le Budget d'hier soir, vous allez voir la taxe minimum sur les corporations, vous allez voir la taxe sur les riches, les personnes gagnant plus de 50 000\$, que les socialistes revendiquent depuis longtemps. Mais là, il y a de bonnes nouvelles dans le Budget pour le pays.

Ils ne veulent pas en parler. Ils préfèrent essayer de ternir la question en essayant d'exiger la démission du ministre des Finances qui a la réputation la plus crédible, la plus honnête dans l'histoire des gouvernements canadiens, et je parle de mon collègue, le ministre des Finances.

Des voix: Bravo!

M. Valcourt: Monsieur le Président, le ministre des Finances l'a dit ce matin, et le ministre de la Justice (M. Lewis) ainsi que le vice-premier ministre (M. Mazankowski) l'ont dit, il y a deux principes fondamentaux, je crois, ou deux considérations qui sous-tendent la question du fait qu'un budget doit être secret. Bien sûr, c'est pour éviter qu'une personne en profite alors que d'autres personnes ne pourraient pas en profiter, et aussi le principe que les politiques financières, ou la politique économique, ou la politique fiscale du gouvernement devrait être étalée à la Chambre des communes. Or, qu'est-ce qu'on a fait hier soir?

Ce matin, j'ai entendu des députés de l'opposition nous taxer, de nous attribuer, ou de dire que c'est la faute de l'opposition ce qui s'est produit hier. Jamais personne n'a dit cela de ce côté de la Chambre! Jamais le ministre des Finances n'a-t-il imputé la responsabilité de ce crime à l'opposition. Ni à l'opposition libérale ni à nos amis, les socio-démocrates. Aucunement! Mais ce dont on se plaint, c'est que voyez-vous ces gens-là ils parlent des côtés de la gueule. D'une part, ils se plaignent que le Parlement n'a pas reçu le Budget, mais d'autre part, lorsqu'on a voulu convoquer le Parlement, avec leur